

Ecole Léopold Brésac  
Rue du Vexin  
78440 Lainville-en-Vexin  
01.34.75.39.17

## **Procès-verbal du Conseil d'école du 4 novembre 2011**

Etaient présents :

- L'équipe enseignante : Mmes Bigot, Blain, Cadiot, Rousseille, Bourg.
- La commission municipale « Vie scolaire » : Mme Lepvrier et M. Lesud
- Le DDEN : M. Choquet
- Les représentants de parents d'élèves : Mmes Lelouey, Pamart, Parly, et M. Deltour
- ATSEM : Mme Durand

Etaient excusés :

Mme Boucher Inspectrice de l'Education Nationale, Mr Hazan le Maire, Mme Pouplard (commission vie scolaire), Mme Jabri (psychologue scolaire) et Melles Péré, Mervelay (temps partiel)

### **1) Bilan de la rentrée**

Nous sommes actuellement à 114 élèves (2 déménagements fin octobre).

- PS : 19
- MS : 21
- GS : 12
- CP : 12
- CE1 : 11
- CE2 : 13
- CM1 : 14
- CM2 : 12

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants :

- Melle Péré assure la décharge de la directrice et les temps partiels de Mmes Bigot et Mervelay.
- PS/MS : Mme Rousseille avec un effectif de 27 élèves
- PS/GS : Mme Mervelay / Melle Péré avec un effectif de 25 élèves
- CP: Mme Cadiot / Melle Péré avec un effectif de 12 élèves
- CE1/CE2 : Mme Blain avec un effectif de 24 élèves (11 CE1 et 13 CE2)

Les CP/CE1 décloisonnent les après-midis avec Mme Cadiot (projet de classe commun)

- CM1/CM2 : Mme Bigot / Melle Péré avec un effectif de 26 élèves

Deux ATSEM :

- Mme Durand à temps plein et Mme Lefebvre à mi-temps.
- Mme Fenez intervient en plus pour la sieste maternelle.

Une AVS (assistante de vie scolaire) : Mme Constant qui intervient en PS/MS et en CE1/CE2 à raison de 20h/semaine.

### **2) Installation du nouveau conseil d'école**

#### **a- Rôle du Conseil d'Ecole**

C'est une assemblée représentant les différents pôles de l'école.

Il est l'association de professionnels de l'Education Nationale, de parents d'élèves élus pour représenter objectivement l'ensemble des familles, de délégués représentant les différentes instances dont dépend l'établissement.

La directrice d'école préside ce conseil durant lequel elle propose, selon le cas, de réfléchir, établir, élaborer, parfois décider, sur divers aspects de la vie de l'école.

C'est aussi un lieu où sont échangées des informations et formulés des souhaits constructifs dans le seul intérêt des enfants (problèmes matériels, hygiène, sécurité, restauration, organisation dans l'école...).

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école qui obéit à des dispositions de type départemental.

Le conseil d'école a force de proposition, pas toujours de décision, notamment en ce qui concerne une grande partie de l'administratif liée aux instructions des Inspections et du Ministère et aux accords avec la Municipalité.

En matière de pédagogie, le conseil peut élaborer ou participer à l'élaboration de plans d'actions (bibliothèque, projet d'école, actions éducatives...) toujours dans l'esprit des objectifs nationaux.

En aucun cas, le conseil d'école ne peut débattre de la pédagogie liée directement à la classe et à son enseignant. Pour cela, les maîtres sont placés sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale et exercent leur fonction dans le respect des Instructions Officielles émanant du Ministère de l'Education Nationale.

#### b- Présentation des membres du conseil d'école

- la directrice
- l'Inspectrice de l'Education Nationale
- l'équipe enseignante
- le DDEN : M. Choquet
- le Maire et la commission vie scolaire

Les représentants de parents d'élèves :

- Les titulaires : Mmes Lelouey, Parly, Feron, Pamart et M. Deltour
- Les suppléants : Mmes Ghysens-Melocco, Goulier

La directrice rappelle que seulement les titulaires ont le droit de voter et de prendre la parole.

### **3) Présentation du RASED**

La présentation a été faite par Mme Bourg.

- Mme Jabri : psychologue scolaire
- Maîtres E : Mme Pilleux travaille à temps partiel et Mme Bourg intervient actuellement pour 3 élèves ( 2 CE1 et 1 CE2). Elle prendra en charge prochainement des CP.

### **4) Vote du règlement intérieur de l'école**

La directrice en a fait la lecture et il a été voté par l'ensemble du Conseil.

### **5) Sécurité incendie**

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 3 octobre 2011. Il s'est déroulé sans anomalie.

## **6) Mise en place du dispositif d'aide aux élèves en difficulté**

L'APE est reconduit les midis de 11h30 à 12h10 et concerne les élèves qui ont des difficultés ponctuelles. L'accord des familles est obligatoire.

## **7) Projet d'école 2011-2014**

- Deux axes prioritaires ont été fixés avec pour chacun deux objectifs :
- Améliorer l'orthographe grammaticale et d'usage courant :
  - Apprendre à utiliser une grille de relecture en productions (textes et dictées)
  - Améliorer les compétences concernant le langage à l'école maternelle
- La résolution de problèmes :
  - S'approprier l'énoncé et se mettre en situation de recherche
  - Construire une procédure collective pour permettre à l'élève de mettre en place ses propres stratégies.

L'école poursuit également la demande de labellisation éco-école sur le thème de l'eau.

## **8) Mise en place du comité de suivi « éco-école »**

Les preuves s'accumulent : le développement de nos sociétés, nos modes de production et de consommation menacent les grands équilibres naturels planétaires.

En France, la circulaire du 8 juillet 2004 du ministère de l'Education Nationale généralise la mise en œuvre de l'éducation pour un développement durable dans le cursus scolaire.

C'est le cœur de la démarche Eco-Ecole, qui vise à réunir tous les acteurs d'une école autour de l'élaboration d'un projet commun, dynamisé par le volet pédagogique de l'équipe enseignante. Partant de thèmes qui nous sont proches (les déchets, l'eau, l'énergie, l'alimentation), Eco-Ecole nous invite à élargir notre domaine d'investigation.

Distribution de la fiche conseils éco-école (7 conseils) :

- Anticiper
- Cibler : le thème retenu est le changement climatique et l'alimentation
- Fédérer : en incluant ce comité lors des conseils d'école toute la communauté éducative est présente.
- Impliquer le conseil municipal des jeunes.
- Se réunir : trois réunions au minimum par an auront lieu qui aboutiront à un compte-rendu des décisions prises.
- Communiquer en interne : via le site internet de Lainville et le panneau d'affichage
- Communiquer en externe : via le compte-rendu du conseil d'école en les invitant à venir nous rencontrer s'ils le désirent.
- Se concerter : Nous allons établir ensemble le diagnostic de l'école.
- Agir : réalisation d'un éco-code par élève et pour l'école, réalisation d'un lutin qui suivra l'élève jusqu'à l'aboutissement du projet
- Evaluer : un journal de l'école autour du projet éco-école

Réalisation du diagnostic et mise en œuvre du plan d'action

Il s'agit de définir les pistes de travail et d'arrêter les réalisations visant à réduire l'impact écologique de l'école et changer les pratiques.

Ce plan d'action est un document annuel qui définit les objectifs, le calendrier et le rôle de chacun pour le mener à bien.

⇒ Distribution de la feuille sur les éléments de diagnostic EAU et les actions envisagées

## 9) Conseil municipal des jeunes

Les nouvelles élections se dérouleront début 2012 : 4 CM1 et 2 CM2.

## 10) Langues vivantes

- Mme Bigot et Melle Péré sont les enseignantes habilitées en anglais.
- Mme Bigot assure l'anglais aux CM1/CM2 et Melle Péré aux CE2.

## 11) Dates et projets à retenir

- Le 18 novembre 2011 : course d'endurance au profit de l'association ELA
- Le 15 décembre : Les CP/CE1/CE2 iront au Musée Maurice Denis à St Germain sur le thème « Contes et légendes bretonnes »
- Le carnaval du **24 mars 2012** organisé par le comité des fêtes sera sur le thème de l'eau. L'équipe enseignante demande aux parents d'élèves de prendre en charge le bonhomme carnaval car la réalisation des costumes est déjà une charge importante.
- La fête de l'école aura lieu le **30 juin 2012**. Nous remercions les parents d'élèves de l'année 2010/2011 pour la l'organisation de la kermesse passée.
- Correspondance scolaire avec l'école de Jambville pour les élèves de CP/CE1/CE2
- Mme Eliot, intervenante en arts plastiques, vient ponctuellement dans les classes de CP/CE1/CE2
- La gendarmerie de Limay va prendre en charge la sécurité routière pour les CM
- Classe découverte à Perros-guirec du **7 au 14 mai 2012** pour les CP/CE1/CE2
- Conseils d'école : le **vendredi 9 mars** et le **vendredi 8 juin 2012**

## 12) Travaux et achats éventuels

Nous tenions à remercier la municipalité pour les travaux entrepris cet été (peinture de la classe de Mme Blain) et les subventions accordées l'année passée.

Travaux pour l'année 2011/2012 :

- Installer du matériel informatique dans la salle du RASED
- Estrade dans la classe des CM1/CM2
- Fermeture du préau

## 13) Cantine, étude et garderie

- Cantine : Tout fonctionne très bien. Pour la sécurité des élèves, la porte d'entrée maternelle ne sera ouverte que lorsque les maternelles déjeunant à la cantine seront sortis des classes.
- Etude : Tous les jours sauf le vendredi par Mmes Cadiot, Bigot, Blain et Michalet.
- Garderie : Mme Diraz

Seulement une personne majeure peut récupérer les enfants de l'étude (au portail) et de la garderie (en classe).

#### **14) Bilan de la coopérative**

La coopérative générale de l'école s'élève à un montant de 3342.35€. Nous tenons le bilan à disposition des parents. La coopérative des classes s'élève à 1700.44€

- classe des PS/MS : 318.12€
- classe des MS/GS : 455.98€

A l'école élémentaire, la coopérative versée par les parents est redistribuée par classe au prorata du nombre d'élèves :

- classe des CP/CE1/CE2 : 627.44€
- classe des CM1/CM2 : 298.90€

#### **15) Questions de parents d'élèves**

a) Les parents désirent savoir s'il est possible d'inscrire et de payer l'étude pour une journée par semaine.

Réponse de la mairie : Ce n'est pas possible, c'est trop difficile à gérer. Il faut savoir que l'étude est un service déficitaire.

Compte-rendu réalisé le 14 novembre 2011  
par la directrice, Mme Cadiot